

**REFERENTIEL D'ACTIVITE, DES COMPETENCES ET D'EVALUATION DE LA  
CERTIFICATION**

**« AGENT DE SURVEILLANCE RENFORCEE »**

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>  <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>  <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>  <i>Les compétences visées sont conformes au cahier des charges de la formation des agents de sécurité renforcée, prévu par l'arrêté du 27 juin 2017 modifié</i>	<b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b> <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>  Modalités d'évaluation dans le cadre d'une <b>VAE</b> : Livret 2, mises en situations professionnelles et entretien avec le jury  Modalités d'évaluation dans le cadre de la <b>formation</b> : contrôle continu sous forme de mises en situations professionnelles et d'examen sur table  <i>La certification est délivrée aux personnes ayant validé la totalité des épreuves, sans critère éliminatoire</i>	
		<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<b>CRITERES D'EVALUATION</b>
<b>1- ACTIVITES DE L'AGENT DE SURVEILLANCE RENFORCEE NECESSITANT LE PORT ET L'USAGE D'UNE ARME DANS LE STRICT RESPECT DU CADRE REGLEMENTAIRE DE LA PROFESSION</b>			
Port, stockage et transport d'une arme de catégorie B et protection de l'armement  Utilisation d'une arme dans le strict respect du cadre réglementaire de la profession  Détention et communication d'information de nature confidentielle	<i>C.1.1 Appliquer, voire faire appliquer, le cadre réglementaire de sa profession, c'est-à-dire :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer, quelle que soit la situation, la règle d'absolue nécessité et de proportionnalité : la légitime défense</li> <li>- Faire la distinction des différentes catégories d'armes</li> <li>- Appliquer le cadre légal de l'usage de l'armement, le régime de l'acquisition et de la détention d'armes et de munitions</li> <li>- Appliquer les dispositions relatives à l'actualisation du carnet de tir, contrôler la périodicité de la validité de la carte pro</li> <li>- Appliquer le livre VI du CSI relatif à l'armement des agents de sécurité privée</li> <li>- Appliquer les règles générales de sécurité de l'utilisation d'une arme et du puit balistique</li> <li>- Appliquer les règles de stockage, de traçabilité et de transport des armes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Procédures et les configurations de stockage (coffres, armoires fortes).</li> <li>o Procédures de traçabilité.</li> <li>o Procédures de transport pendant et en dehors de l'exécution de mission.</li> </ul> </li> <li>- Identifier, décrire et respecter les conditions, modalité et limites d'exercice, situer l'utilisation de son armement dans le cadre de l'intervention graduée</li> </ul> <i>C 1.2 Maîtriser les différents cadres juridiques d'usage des armes</i>	<b>VALIDATION DES COMPETENCES C.1.1 à C.1.5</b>  Evaluation certificative finale de 60 minutes décomposée comme suit : a- 40 minutes, par questionnaire à réponse courte (QRC) composé de 20 questions contextualisées et noté sur 20 b- 20 minutes, par questionnaire à choix multiple (QCM) composé de 20 questions contextualisées et noté sur 20  Note inférieure à 8 : critère éliminatoire  Note entre 8 et 9.9: le candidat est ajourné et peut se représenter en session de rattrapage (mêmes modalités)  Note supérieure ou égale à 10 : examen validé	<b>VALIDATION DES COMPETENCES C.1.1 à C.1.5</b>  Seront évalués l'analyse et la restitution des contextes et des règles d'application de la réglementation au travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le descriptif et la compréhension de la réglementation et particulièrement des règles régissant la légitime défense, l'état de nécessité, le port d'arme...</li> <li>- Le descriptif et la compréhension des différentes catégories d'armes et des autorisations administratives nécessaires pour mettre à disposition des agents de surveillance renforcée, des armes mentionnées à l'article R.613-3 du CSI (acquisition, détention, transport et usage)</li> <li>- Le descriptif et la compréhension de la réglementation et particulièrement des règles régissant la légitime défense</li> <li>- Le descriptif et la compréhension des principes déontologiques, notamment celles ayant trait au secret professionnel</li> </ul>

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>  <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>  <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>  <i>Les compétences visées sont conformes au cahier des charges de la formation des agents de sécurité renforcée, prévu par l'arrêté du 27 juin 2017 modifié</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>Défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>  Modalités d'évaluation dans le cadre d'une <b>VAE</b> : Livret 2, mises en situations professionnelles et entretien avec le jury  Modalités d'évaluation dans le cadre de la <b>formation</b> : contrôle continu sous forme de mises en situations professionnelles et d'examen sur table  <i>La certification est délivrée aux personnes ayant validé la totalité des épreuves, sans critère éliminatoire</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser les principes d'absolue nécessité et les conditions d'application de la légitime défense dans le cadre de l'autorisation du port d'armes</li> <li>- Maîtriser les autres cadres juridiques d'utilisation des armes ; notamment ceux spécifiques aux forces de l'ordre</li> </ul> <p><i>C 1.3 Stocker et transporter des armes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer la législation et les règles sur le stockage des armes et des munitions</li> <li>- Être en capacité de décrire et d'appliquer la procédure de perception et de réintégration de son arme de service</li> <li>- Appliquer la législation et les règles sur le transport des armes et des munitions</li> </ul> <p><i>C 1.4 Appliquer les règles générales de sécurité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les règles de sécurité lors de l'emploi et l'usage d'une arme</li> <li>- Mettre en condition une arme dans un tube à sable</li> <li>- Mettre en place les mesures immédiates après l'utilisation de son arme</li> <li>- Mettre en place une chaîne d'alerte</li> <li>- Sécuriser des lieux après l'événement et informer les différentes autorités</li> <li>- Appliquer les moyens de protection personnelles et collectives</li> </ul> <p><i>C1.5 Respecter le code déontologique professionnel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les règles de confidentialité des informations, notamment dans la communication personnelle, proscrire la divulgation de toute information sensible</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le descriptif et la compréhension des caractéristiques techniques liées au fonctionnement, à l'entretien, aux règles de sécurité, de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégorie B</li> </ul>

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>  <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>  <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>  <i>Les compétences visées sont conformes au cahier des charges de la formation des agents de sécurité renforcée, prévu par l'arrêté du 27 juin 2017 modifié</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>  Modalités d'évaluation dans le cadre d'une <b>VAE</b> : Livret 2, mises en situations professionnelles et entretien avec le jury  Modalités d'évaluation dans le cadre de la <b>formation</b> : contrôle continu sous forme de mises en situations professionnelles et d'examen sur table  <i>La certification est délivrée aux personnes ayant validé la totalité des épreuves, sans critère éliminatoire</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
Contrôles et inspection : Contrôles d'accès, contrôles de zone, inspections  Missions de protection avec port d'arme à la ceinture : Protection physique individuelle et collective  Communication : Communication avec le public, transmission tactique, transmission des alertes	<p><i>C 1.6 Faire une inspection avec un port d'arme à la ceinture</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir les visiteurs, accepter ou refuser un accès</li> <li>- Effectuer une inspection visuelle de bagages sans risquer d'être désarmé</li> <li>- Réaliser des palpations de sécurité sans risquer d'être désarmé</li> </ul> <p><i>C 1.7 Intervenir de manière graduée et sécurisée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter la gradation d'emploi de la force</li> <li>- Mettre en place les mesures préparatoires à l'arrivée des secours et des Forces de l'ordre</li> <li>- Mettre en place une chaîne d'alerte</li> <li>- Sécuriser des lieux après l'événement et informer les différentes autorités</li> </ul> <p><i>C 1.8 Utiliser une arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir les situations à risque : analyser la situation dans laquelle l'arme est susceptible d'être utilisée (reconnaissance des lieux, identification du contexte), repérer les comportements anormaux et les signaux précurseurs, agir en discrétion et dans le cadre légal</li> <li>- Définir les moyens de réponses adaptés à la gravité de la menace</li> <li>- Prévenir les mouvements de panique du public</li> <li>- Se protéger et protéger les autres notamment dans un milieu non sécurisé</li> <li>- Travailler en binôme et en équipe (positionnement sur le terrain, communication, analyse des solutions et prise de décision, etc.)</li> </ul>	<p><b>VALIDATION DES COMPETENCES C.1.6 à C.1.12</b></p> <p>Mise en situation professionnelle avec épreuve technique d'intervention professionnelle : chaque candidat (équipé d'une tenue appropriée) effectuera un circuit de 30 minutes.</p> <p>Aux consignes successives du formateur, il devra opérer une réponse adaptée à la situation. Il devra argumenter ses choix sur le plan déontologique, légal et réglementaire.</p> <p>Note inférieure à 8 : critère éliminatoire</p> <p>Note entre 8 et 9.9: le candidat est ajourné et peut se représenter en session de rattrapage (mêmes modalités)</p> <p>Note supérieure ou égale à 10 : examen validé</p>	<p><b>VALIDATION DES COMPETENCES C.1.6 à C.1.12</b></p> <p>Sera évaluée la capacité à <b>agir efficacement et immédiatement, en usant le cas échéant, d'une arme de catégorie B ou D, dans ses fonctions d'agent de surveillance renforcée, en respectant le cadre réglementaire.</b></p> <p>Seront notamment pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La méthodologie de préparation et d'anticipation, l'organisation du travail</li> <li>- La pertinence des actions/des procédures/</li> <li>- Le travail de coordination et la communication</li> <li>- L'absence de comportement inapproprié mettant en danger la vie d'autrui, ou sa vie (critère éliminatoire)</li> <li>- Le respect du cadre déontologique, légal et réglementaire (critère éliminatoire)</li> <li>- L'utilisation de son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force (critère éliminatoire)</li> <li>- L'adoption d'un comportement dissuasif au cours de l'exercice</li> <li>- Le déploiement d'une intervention graduée et adaptée face aux différentes situations rencontrées</li> <li>- La pertinence des argumentaires lors du debriefing (capacité à justifier ses</li> </ul>



<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>  <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>  <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>  <i>Les compétences visées sont conformes au cahier des charges de la formation des agents de sécurité renforcée, prévu par l'arrêté du 27 juin 2017 modifié</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>  Modalités d'évaluation dans le cadre d'une <b>VAE</b> : Livret 2, mises en situations professionnelles et entretien avec le jury  Modalités d'évaluation dans le cadre de la <b>formation</b> : contrôle continu sous forme de mises en situations professionnelles et d'examen sur table  <i>La certification est délivrée aux personnes ayant validé la totalité des épreuves, sans critère éliminatoire</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
Préparation, prévention, anticipation : Préparations techniques individuelles et collectives, préparations tactiques, anticipation des risques, prévention d'incidents, gestion du stress	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser son stress avec le port d'armement, contrôler ses émotions, identifier les mécanismes du stress post-traumatique et les conséquences d'une ouverture de feu</li> <li>- Repérer les symptômes permettant d'identifier le stress et ses causes</li> <li>- Réaliser un autodiagnostic de sa propre résistance au stress et comprendre l'influence de ses émotions sur sa prise de décision</li> </ul> <p><i>C 1.12 Anticiper les risques opérationnels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir les parades aux cas non conformes, proposer éventuellement des améliorations de procédures à sa hiérarchie</li> <li>- Communiquer en amont et en aval avec sa hiérarchie et équipe sur les situations de terrain</li> </ul>		

2- ACTIVITES DE L'AGENT DE SURVEILLANCE RENFORCEE IMPLIQUANT LE MANIEMENT D'UNE ARME DE CATEGORIE B et D

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>  <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>  <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>  <i>Les compétences visées sont conformes au cahier des charges de la formation des agents de sécurité renforcée, prévu par l'arrêté du 27 juin 2017 modifié</i>	<b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b>  <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>  Modalités d'évaluation dans le cadre d'une <b>VAE</b> : Livret 2 et mises en situations professionnelles  Modalités d'évaluation dans le cadre de la <b>formation</b> : contrôle continu sous forme de mises en situations professionnelles et d'examen sur table  <i>La certification est délivrée aux personnes ayant validé la totalité des épreuves, sans critère éliminatoire</i>	
Manipulation d'une arme de catégorie B	<b>C 2.1 Manipuler une arme de catégorie B en sécurité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire les caractéristiques techniques générales de son arme de service et de celle(s) de l'assaillant.</li> <li>- Entretenir, démonter et remonter son arme de service.</li> <li>- Expliquer le fonctionnement mécanique d'une arme et décrire les notions de balistique.</li> </ul>	<b>VALIDATION DES COMPETENCES C.2.1</b>  Evaluation certificative finale de 40 minutes, par questionnaire à réponse courte (QRC) composé de 10 questions contextualisées et noté sur 20  Note inférieure à 8 : critère éliminatoire  Note entre 8 et 9.9: le candidat est ajourné et peut se représenter en session de rattrapage (mêmes modalités)  Note supérieure ou égale à 10 : examen validé	<b>VALIDATION DES COMPETENCES C.2.1</b>  Sera évaluée la capacité à décrire avec exactitude les caractéristiques et les règles de manipulation des armes de catégories B
Utilisation d'une arme de catégorie B et D : Utilisation de techniques de garde, de déplacements, de frappe et de contrôle  Autodéfense	<b>C 2.2 Utiliser une arme de catégorie B et D en sécurité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe et de contrôle avec une arme de catégorie D (bâton de défense télescopique, tonfa)</li> <li>- Utiliser les générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes de catégorie B</li> <li>- Décrire les techniques de base relatives aux armes de catégorie B</li> <li>- Prendre en main une arme longue</li> <li>- Mettre les armes en sécurité</li> </ul>	<b>VALIDATION DES COMPETENCES C.2.2 et C.2.3</b>  Mise en situation professionnelle avec épreuve technique d'intervention professionnelle  Les candidats, en binôme, effectuent deux rondes dynamiques, pratiques et scénarisées d'une durée de 15 minutes	<b>VALIDATION DES COMPETENCES C.2.2 et C.2.3</b>  Le candidat devra démontrer: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sa capacité technique à faire face à toute situation, avec ou sans arme de catégorie B &amp; D, dans le respect des lois, règlements et consignes</li> </ul>

<p>Entraînement et maintien des compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre les armes en condition d'utilisation</li> <li>- Mettre en condition et en sécurité une arme dans un tube à sable</li> <li>- Mettre en condition et en sécurité une arme sur le pas de Tir</li> <li>- Transmettre une arme en sécurité</li> <li>- Utiliser ses équipements d'intervention</li> </ul> <p><i>C 2.3 Utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer, mains nues, les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave).</li> <li>- Effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec une matraque de type bâton de défense télescopique.</li> <li>- Effectuer les techniques de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, mise au sol, contrôle au sol, entrave) avec un tonfa télescopique.</li> </ul>	<p>Chaque candidat est évalué en tant qu'agent leader et en tant qu'agent contact. Le formateur organise et présente 3 situations d'agressions simulées aux candidats</p> <p>A la fin de l'exercice, le candidat devra établir un compte-rendu écrit et détaillé de l'évènement afin de justifier ses actions sur le plan légal et réglementaire</p> <p>Il devra argumenter ses choix sur le plan déontologique, légal et réglementaire.</p> <p>Note inférieure à 8 : critère éliminatoire</p> <p>Note entre 8 et 9.9: le candidat est ajourné et peut se représenter en session de rattrapage (mêmes modalités)</p> <p>Note supérieure ou égale à 10 : examen validé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sa capacité à agir de manière graduée en évitant, à chaque fois que nécessaire, l'usage de son arme</li> </ul> <p>Seront notamment pris en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La méthodologie de préparation</li> <li>- L'application des protocoles liés à l'emploi des armes de catégorie D</li> <li>- L'application des protocoles liés à l'emploi en service des armes de catégories B (notamment les aérosols), afin d'évoluer en sécurité</li> <li>- L'application de la réglementation et particulièrement des règles régissant la légitime défense</li> <li>- La maîtrise des techniques adaptées de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle (maintien à distance, gestion du rapprochement, avec mise au sol, contrôle au sol, entrave), à mains nues, avec un aérosol, avec un bâton télescopique et avec un tonfa.</li> <li>- La mise en œuvre des protocoles dans le respect de la réglementation</li> <li>- L'efficacité et qualité d'exécution du geste</li> <li>- Le travail de mise en sécurité pour soi et pour les autres (critère éliminatoire)</li> <li>- L'absence de comportement inapproprié mettant en danger la vie d'autrui, ou sa vie (critère éliminatoire)</li> <li>- La qualité de l'argumentaire contextualisant l'action dans le cadre réglementaire</li> </ul>
<p>Contrôle du matériel : maintien en condition des matériels , contrôle de l'armement</p>	<p><i>C 2.4 Effectuer un rechargement d'urgence et tactique d'un revolver chambré pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chambrée pour le calibre 9x19 (9mm luger)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être en capacité d'approvisionner et de réapprovisionner son arme dans de bonnes conditions à l'entraînement et lors d'une intervention en condition de stress</li> </ul>	<p><b>VALIDATION DES COMPETENCES C2.4 A C2.5</b></p> <p>Epreuve pratique qui se déroule en stand de tir, sous la forme d'un circuit d'une durée de 20 minutes</p>	<p><b>VALIDATION DES COMPETENCES C2.4 A C2.5</b></p> <p>Le candidat devra démontrer sa capacité à effectuer un rechargement d'urgence et tactique et à résoudre un incident de tir</p> <p>Seront notamment pris en compte:</p>



<p>Manipulation d'une arme de catégorie B : rechargement, sécurité</p>	<p><i>C 2.5 Résoudre un incident de tir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être en capacité de résoudre une panne mécanique sur son arme lors de l'entraînement et lors d'une intervention, en condition de stress</li> </ul>	<p>Le circuit est décliné en deux ateliers, le premier concernant un exercice de rechargement en situation contextualisé, le second amenant le candidat à résoudre un incident de tir</p> <p>Note inférieure à 8 : critère éliminatoire</p> <p>Note entre 8 et 9.9: le candidat est ajourné et peut se représenter en session de rattrapage (mêmes modalités)</p> <p>Note supérieure ou égale à 10 : examen validé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'application des protocoles liés à l'emploi des armes de catégories B (critère éliminatoire)</li> <li>- Le respect des règles de sécurité (critère éliminatoire)</li> <li>- Les actions et les choix du candidat dans la situation proposée au regard de la vitesse d'exécution, de la qualité d'exécution, de l'efficacité du geste et de l'adaptation du candidat en cas d'échec</li> </ul>
<p>Manipulation d'une arme de catégorie B : Tir</p> <p>Entraînement et maintien des compétences</p>	<p><i>C 2.6 Appliquer les attitudes élémentaires et la chronologie du tir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être capable de discerner une menace</li> <li>- S'approprier les positions de riposte</li> <li>- Être en capacité de décrire les conditions d'utilisation de son arme</li> <li>- Être capable d'analyser la situation avant d'utiliser son arme</li> <li>- Utiliser ses équipements en état de stress</li> <li>- Adapter la gradation d'emploi de la force</li> </ul> <p><i>C 2.7 Maîtriser les fondamentaux du tir, de tenue de l'arme, les différentes positions et situations de tir, visée, respiration, maîtrise de la détente</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser le tir visé et le tir d'intervention dans les différentes positions : debout, à genoux et couché</li> <li>- Utiliser les éléments extérieurs pour adapter la qualité de son tir et sa propre sécurité</li> <li>- Gérer son stress lors de l'utilisation de son arme</li> <li>- Être en capacité d'élever sa qualité de précision lors de l'utilisation de son arme</li> <li>- Réaliser le tir en condition diurne et nocturne</li> </ul> <p><i>C 2.8 Tirer et s'entraîner au tir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tirer avec un revolver chamberé pour le calibre 38 spécial ou une arme de poing chamberée pour le calibre 9x19 (9mm luger) au minimum 300 cartouches : tirs visés, découverte de l'arme et accoutumance (100 cartouches), tirs d'intervention (60 cartouches), tirs derrière protection (20 cartouches), tirs et</li> </ul>	<p><b>VALIDATION DES COMPETENCES C2.6 à 2.8</b></p> <p>Mises en situations contextualisées avec une épreuve pratique de tir pour chaque calibre (38 et 9mm) à différentes distances comprises entre 5m et 25m</p> <p>Taux de réussite de tirs dans la zone cible à atteindre inférieur à 50% : éliminatoire</p> <p>Taux de réussite de tirs dans la zone cible à atteindre compris entre 50% et 70% : le candidat est ajourné et peut se représenter en session de rattrapage (mêmes modalités)</p> <p>Taux de réussite de tirs dans la zone cible à atteindre supérieur à 70% : examen validé</p>	<p><b>VALIDATION DES COMPETENCES C2.6 à 2.8</b></p> <p>Le candidat devra démontrer son aptitude au tir avec une arme de catégorie B (calibre 38 &amp; 9mm) et à opérer efficacement, dans le cadre réglementaire</p> <p>Seront notamment pris en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en œuvre des protocoles liés à l'emploi des armes de catégorie B</li> <li>- L'aptitude à travailler en sécurité pour soi et pour les autres (compétence éliminatoire)</li> <li>- L'absence de comportement inapproprié mettant en danger la vie d'autrui, ou sa vie (compétence éliminatoire)</li> <li>- La capacité à atteindre une zone cible définie (70% minimum des impacts dans la zone) en pratiquant le tir avec une arme de catégorie B</li> </ul>

	<p>déplacements (40 cartouches), tirs de synthèse (80 cartouches)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtriser l'emploi et l'usage de son arme de service à l'entraînement et lors d'une intervention en condition de stress</li><li>- Mettre en application les consignes du moniteur de tir lors des différents exercices sur les techniques de base du tir</li><li>- Analyser son tir pour stopper ou poursuivre la riposte</li><li>- Maîtriser le tir dans les différentes conditions de luminosité</li><li>- Être capable de maîtriser ses émotions avant, pendant et après l'utilisation de son arme</li><li>- Effectuer un mouvement de chargement avec le moyen de sécurisation de l'armement</li><li>- Effectuer le compte rendu de tir</li></ul>		
--	---	--	--

**2- ACTIVITES DE L'AGENT DE SURVEILLANCE RENFORCEE DANS DES SITUATIONS NECESSITANT L'INTERVENTION DES SERVICES DE SECOURS :**

<p><b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b></p> <p><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i></p>	<p><b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b></p> <p><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p> <p><i>Les compétences visées sont conformes au cahier des charges de la formation des agents de sécurité renforcée, prévu par l'arrêté du 27 juin 2017 modifié</i></p>	<p><b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b> <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Modalités d'évaluation dans le cadre d'une <b>VAE</b> : Livret 2 et mises en situations professionnelles</p> <p>Modalités d'évaluation dans le cadre de la <b>formation</b> : contrôle continu sous forme de mises en situations professionnelles et d'examen sur table</p> <p><i>La certification est délivrée aux personnes ayant validé la totalité des épreuves, sans critère éliminatoire</i></p>	
<p>Gestion de crise avec victimes pendant et après une attaque (combat, attentat...)</p> <p>Intervention auprès de victimes d'attaques et/ou de blessure : secourisme tactique en environnement hostile</p> <p>Intervention coordonnée en cas de crise : Mobilisation des ressources</p>	<p><i>C 3.1 Appliquer les principes de base de la gestion de crise et de la scène en fonction de la situation (combat militaire ou civil et assimilé, attentat terroriste...). Cela mobilise les compétences suivantes : :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se protéger, protéger les autres, éviter les victimes supplémentaires</li> <li>- Reconnaître le danger et réagir en conséquence</li> <li>- Faire cesser le feu ou s'éloigner du danger</li> <li>- Etablir les priorités</li> <li>- Effectuer une évaluation de la scène et établir un triage</li> <li>- Effectuer un compte rendu</li> <li>- Maîtriser l'application du déroulé des protocoles face à une situation de secourisme tactique d'urgence en environnement hostile</li> <li>- Appliquer la méthodologie en situation non sécurisée (les choses à ne pas faire, les choses à faire, dans quel ordre le faire)</li> <li>- Identifier et décrire le rôle des différents acteurs dans le cadre d'une opération</li> </ul> <p><i>C 3.2 Entreprendre les gestes propres au secourisme tactique, c'est-à-dire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécuriser une scène</li> <li>- Rechercher les détresses vitales, définir l'urgence et prioriser les victimes selon les détresses apparentes, réévaluer l'état des victimes</li> <li>- Collaborer avec les services de secours</li> </ul>	<p><b>VALIDATION DES COMPETENCES C.3.1 à C.3.9</b></p> <p>Mise en situation professionnelle afin d'assurer et de valider les connaissances et compétences en secourisme tactique</p> <p>Le formateur organise et présente deux scénarios pratiques d'une durée de 15 minutes chacun</p> <p>Chaque candidat est évalué en tant qu'agent leader et en tant qu'agent contact</p> <p>Le premier scénario consiste à intervenir sur une scène suite à une attaque terroriste afin de sécuriser la zone et effectuer les premiers gestes d'urgence</p> <p>Le second scénario consiste à intervenir suite à une attaque directement dirigée vers les agents et occasionnant une blessure sur l'un d'entre eux</p> <p>Note inférieure à 8 : critère éliminatoire</p> <p>Note entre 8 et 9.9: le candidat est ajourné et peut se représenter en session de rattrapage (mêmes modalités)</p>	<p><b>VALIDATION DES COMPETENCES C.3.1 à C.3.9</b></p> <p>Le candidat devra démontrer son aptitude à agir efficacement dans un contexte de crise nécessitant l'intervention des services de secours.</p> <p>Seront notamment pris en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La préparation, la gestion et l'utilisation du matériel de secours</li> <li>- L'analyse du contexte, dans une situation dégradée</li> <li>- La mise en œuvre d'un mode opératoire permettant de maintenir les conditions optimales de continuum de sécurité</li> <li>- La bonne application des protocoles internationaux d'intervention (critère éliminatoire)</li> <li>- La conduite face aux différentes blessures et urgences vitales (critère éliminatoire)</li> <li>- L'efficacité de la communication mise en œuvre dans la situation de crise (victimes, secours)</li> <li>- Le travail en binôme, en équipe et en collaboration avec les forces de l'ordre et les secours (critère éliminatoire)</li> </ul>

	<p><i>C 3.3 Être un primo-intervenant après une crise ayant entraîné des blessures :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécuriser la scène</li> <li>- Décrire l'emplacement des organes vitaux et des zones létales</li> <li>- Reconnaître les blessures spécifiques liées à des attaques<sup>1</sup></li> <li>- Mettre en œuvre les procédures de réanimation cardio-pulmonaire (RCP), de position latérale de sécurité (PLS), de libération des voies aériennes (LVAS), prendre les principales constantes</li> <li>- Identifier les gestes à ne pas faire en milieu hostile afin d'opérer le bon comportement en cas d'urgence</li> <li>- Adopter une communication bienveillante en cas de besoin</li> </ul> <p><i>C 3.4 Identifier l'extraction à effectuer et la mettre en œuvre, c'est-à-dire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Extraire une victime en milieu tactique non sécurisé (en rampant, par tractage, portage, extraction d'un collègue par équipement)</li> <li>- Procéder à une extraction rapide avec ou sans matériel</li> <li>- Mettre en place et utiliser un brancard</li> <li>- Maîtriser les cadres d'ordres</li> <li>- Mettre en œuvre les protocoles internationaux et les techniques d'extraction<sup>2</sup>,</li> <li>- Mettre en œuvre les 3 phases et les 3 protocoles<sup>3</sup> des méthodes internationales</li> </ul> <p><i>C 3.5 Tenir la bonne conduite en cas d'hémorragie contrôlée ou non, c'est-à-dire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître une hémorragie de membres / hors membres</li> <li>- Mettre en œuvre les méthodes de compression / bandage compressif / seringue hémostatique</li> </ul>	<p>Note supérieure ou égale à 10 : examen validé</p> <p>Cette mise en situation professionnelle sera accompagnée d'une évaluation certificative finale de 20 minutes, par questionnaire à choix multiple (QCM) composé de 20 questions contextualisées et noté sur 20.</p> <p>Note inférieure à 8 : critère éliminatoire</p> <p>Note entre 8 et 9.9: le candidat est ajourné et peut se représenter en session de rattrapage (mêmes modalités)</p> <p>Note supérieure ou égale à 10 : examen validé</p>	
--	--	---	--

<sup>1</sup>L'hémorragie des membres / hors membres, la détresse respiratoire, les plaies par balle, les plaies par couteau, les blessures dues à une explosion, les brûlures, les fractures, l'hypothermie

<sup>2</sup>Pick and Run, Scoop and Run, Stay and Play

<sup>3</sup>Les 3 Phases : Extraction et soins sous le feu (Care Under Fire-CUF)

Soins à l'abri de la menace (Tactical Field Care-TFC)

Soins préparatoires à l'évacuation (Tactical Evacuation Care-TEC-TACEVAC)

Les protocoles :

- SAFE-ABC : arrêter la menace (stop the burning process), évaluer la situation (Assess the scène), ne pas se mettre en danger (Free of danger for you), évaluer et agir (Evaluate pour ABC and MARCH)
- ABC : le blessé respire-t-il (Airways), le blessé saigne-t-il (Bleeding and Blanching), le blessé est-il conscient (Cognition)
- MARCHE : maîtriser les hémorragies (massive bleeding control), libérer les voies respiratoires (airways) maintenir une ventilation efficace (respiration), prévenir la détresse circulatoire (circulation), reconnaître les lésions neurologiques et hypothermie (head and hypothermia), préparer l'évacuation (évacuation)
- RYAN : (réévaluer les premiers soins, protéger les blessures notamment oculaires, atténuer la douleur, nettoyer et prévenir l'infection)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêter une hémorragie distale et non contrôlable sans garrot et avec garrot en zone non sécurisée</li> <li>- Prendre le pouls, gérer et suivre une hémorragie (marqueur), réexaminer un éventuel garrot</li> <li>- Utiliser les matériels permettant d'arrêter une hémorragie (garrot, pansements compressifs, seringues hémostatiques, points de compression manuelle ou pression)</li> <li>- Opérer une réanimation cardio-pulmonaire (30/2) sans matériel</li> </ul> <p><i>C 3.6 Identifier une détresse respiratoire et mettre en œuvre les gestes de secours appropriés, c'est-à-dire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître les différentes détresses respiratoires, blasts, plaies soufflantes, pneumothorax et hémithorax)</li> <li>- Contrôler la mise en place du matériel (oxygénothérapie, pansement à valves...)</li> <li>- Appliquer les méthodes de décompression / drain</li> </ul> <p><i>C 3.7 Agir en cas de fractures, c'est-à-dire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les types de fractures (ouverte / fermée, avec déplacement ou non, avec hémorragie interne ou extérieure)</li> <li>- Transmettre les informations utiles</li> <li>- Mettre en place les conduites à tenir en fonction des fractures (bras, jambes, côtes, bassin, coccyx, fracas du pied, fracas de la main) et/ou en présence d'un traumatisme crânien et/ou du rachis</li> </ul> <p><i>C 3. 8 Traiter des brûlures, c'est-à-dire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer une prise en charge rapide les brûlures thermiques, chimiques et électriques</li> <li>- Evaluer rapidement l'étendue de la surface corporelle atteinte (règle de Wallace)</li> </ul> <p><i>C 3. 9 Opérer une défibrillation en sécurité , c'est-à-dire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitriser les prérequis concernant la réanimation et la défibrillation électrique externe automatique</li> <li>- Se servir d'un défibrillateur semi-automatique</li> <li>- Effectuer, seul et en binôme, une réanimation complète avec massages cardiaques et oxygénothérapie</li> </ul>		
--	---	--	--